

Attributions de subventions

Rapporteur : Mme Françoise PRESSE, Vice-Présidente

AVIS			
Commission n°10		Bureau	
séance du 09/02/05	favorable	séance du 10/03/05	favorable

Inscription budgétaire	
BP 2005 Imputation : 65737 et 6574	Montant : 3 200 €

Dans le cadre de la démarche de développement durable de la CAGB, la Commission environnement a privilégié trois objectifs :

- réduire les gaz à effet de serre
- préserver et utiliser les ressources locales
- agir solidairement

Lors du dernier Comité de pilotage, le Président de la CAGB et les élus chargés du dossier ont souhaité agir dès 2005 tout en construisant un programme d'actions complet à l'horizon 5 ans, ainsi que le préconise notamment la DIREN.

Dans ce cadre, lors des entretiens budgétaires, les élus chargés de l'environnement ont souhaité inscrire des crédits pour pouvoir animer ou soutenir des actions d'éducation à l'environnement.

La Commission environnement du 9 février 2005 a examiné 3 demandes de subvention au sujet d'initiatives locales répondant à ces objectifs :

1. La Maison de l'architecture de Franche-Comté a pour mission de promouvoir l'architecture de Franche-Comté dans le but de diffuser une culture architecturale.

Ses actions vont de l'animation d'ateliers à l'organisation de conférences-débats et de la préparation d'expositions à l'organisation de visites d'édifices.

Suite à la rencontre du Vorarlberg en 2004, un « cycle sur les approches de la qualité architecturale et environnementale » est envisagé (conférences-débats, visites de sites, expositions...).

Montant total : 6 000 €

Subvention demandée à la CAGB : 1 200 €

2. L'association « Graines de Terriens » est l'association des étudiants de l'IUP Génie des Territoires. Ses buts sont de développer une culture citoyenne de l'environnement auprès des étudiants, en cohérence avec des formations sur l'aménagement du territoire et l'environnement, par l'organisation d'initiatives diverses (entretiens de sites naturels, campagne de sensibilisation...).

Le projet de « quinzaine du développement durable » consiste en l'organisation d'un forum des métiers, d'expositions, animations pour les enfants, et conférences.

Montant total : 3 300 €

Subvention demandée à la CAGB : 500 €

3. Le CFPPA de Châteaufarine est un établissement public d'enseignement agricole ; il développe des formations classiques et des démarches de sensibilisation plus innovantes, dont par exemple un appui aux communes pour le fleurissement (en partenariat avec la CAGB).

Le projet de « colloque sur la gestion différenciée des espaces publics » permettra de présenter aux communes, entreprises et particuliers des méthodes et techniques innovantes françaises et suisses de réduction des pesticides, de compostage des végétaux, de lutte intégrée...

Montant total : 25 000 €

Subvention demandée à la CAGB : 1 500 €

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'octroi de ces subventions**
- **autorise M. le Président à signer les conventions à intervenir**

Pour extrait conforme,

Le Président